

La 5^e étape du Challenge des trails de Provence aura lieu le 1er Mai, à Mimet (13)

Après course

Posté par : DUBOST

Publié le : 26/4/2011 21:10:28

Pour cette 5^e édition l'équipe de Patrice MARMET et de Nicolas Luxembourg proposent une découverte du Massif de l'Etoile, à chacun son rythme avec 3 nouveaux parcours au départ de la plus haute commune des Bouches du Rhône.

L'épreuve phare, autrement dit le parcours Elite de 42 km/2500 D+, classé T1 au niveau du Challenge, le parcours Confirmé de 25 km/1300 D+ qui comptera également pour le Challenge et pour ceux qui ont les jambes lourdes, le parcours Découverte de 10 km, hors challenge.

Beaucoup de surprises attendent les participants cette année! nouveaux sentiers, mais aussi nouveaux lots, nouveau chrono et nouveau repas (Machoui !!!).

Les organisateurs espèrent vous voir encore plus nombreux cette année et comptent bien atteindre le plafond des 600 dossards disponibles pour le départ de cette 5^e étape à 8h du matin à Mimet.

Attention, aucune inscription possible le jour de l'épreuve sur les 2 épreuves grandes distances : 42 et 25 km.

A 3 semaines du départ, les inscriptions vont bon train, on peut déjà noter la présence du sympathique Vincent CHAUTARD un des meilleurs spécialistes régionaux mais aussi de Michel ROUX, Frank SALGUES, Laurent BEUZÉBOC (vainqueur à Chabanon), Guillaume LE NORMAND (triple vainqueur du challenge 2011), Stéphane MARCZYCK (Tenant du titre du Challenge), David MARTIN, pratiquement imbattable sur trails courts, Hélène HAEGEL (Team Endurance Shop), qui est passée près de la victoire sur le TSV et l'armada du Marseille Trail Club Chu Quang Minh-Châu, Alexandra BLANC et Cyril ZAOUCHKEVITCH, entre autres.



Les dernières infos de l'organisateur :

- Aprés les derniers aménagements apportés aux parcours (cf. Natura 2000) : les 3 distances ont été mesurées à 10 / 26 / 42km
- départ commun à 8H00 pour le 42 et le 26 km / départ 10h pour le 10km
- pour bien différencier les coureurs et ne pas fausser la course, un système de double dossard a été mis en place : l'un avec n° de dossard et puce à porter devant, l'autre avec la distance parcourue à mettre derrière (visible par les concurrents qui suivent)
- la semi-autonomie reste l'un des principes du trail ; tout concurrent doit donc porter une ceinture porte-bidon(s) ou un sac à dos avec réserve d'eau + alimentation + sifflet + couverture de survie. En cas de mauvais temps, une veste imperméable sera demandée. Nous vous encourageons également à emporter votre téléphone portable avec le n° d'appel en cas d'urgence préenregistré.
- Au départ des 3 courses, un contrôle des puces et du matériel obligatoire sera effectué. Tout coureur ne respectant pas le règlement ne pourra prendre le départ.
- Ravitaillements : 3 pour le 42km (10h/22h/32h) ; 2 pour le 26km (10h/22h) ; 1 pour le 10km (4h). Rappel : suivant le principe d'auto-responsabilité initié par le Challenge des Trails de Provence, les ravitaillements ne proposeront pas de verres plastiques. Il est donc demandé aux coureurs d'utiliser un co-gobelet réutilisable

La 5° étape du Challenge des trails de Provence aura lieu le 1er Mai, à Mimet (13)

<http://www.toutrail.com/modules/news/article.php?storyid=1363>

(acquis sur une autre course ou pour 1Euro lors du retrait du dossard).

- 3 points de contrôle sont mis en place sur le parcours permettant 1/ d'éviter d'éventuelles tricheries ; 2/ de vous fournir des temps de passage dans les classements finaux.

- Point important sur les inscriptions : les inscriptions se font uniquement en ligne via notre site partenaire (<http://trailedemimet.onvaou.com>) ; inscriptions possibles jusqu'au vendredi 29 avril pour les parcours 42 et 26 et jusqu'au dimanche matin sur place pour le 10km.

- Retrait dossard : samedi après-midi de 15 h à 18h30 et le dimanche matin (fin du retrait des dossards 30mn avant le départ des courses). N'oubliez pas de présenter votre billet de réservation "Trail de Mimet" et votre licence ou Certificat médical en cours de validité pour récupérer votre dossard.

- Une fiche de renseignements, un tee-shirt Brooks, un gel Punch Power, un ticket repas "Machou" et un ticket vestiaire vous seront remis avec vos 2 dossards

- Nouveau cette année : un vestiaire, des sanitaires et des douches seront mis à votre disposition.

- Prévoir 5' d'échauffement à pieds entre le lieu du retrait du dossard (en contrebas du village - Aires) et celui du départ (centre du village - jeu de boules).